OBSERVATOIRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MALVERSATIONS ECONOMIQUES

OLUCOME

OBSERVATORY FOR FIGHT AGAINST CORRUPTION AND ECONOMIC EMBAZZLEMENT

INTEGRITE EQUITE TRANSPARENCE

Réf : 022/OLUCOME/11/2020. Bujumbura, le 26 / 11 / 2020

A Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi avec les assurances de notre plus haute considération.

à Bujumbura.

Objet : Demande de votre intervention en vue de sauver les sociétés publiques qui sont au point de tomber en faillite

Excellence Monsieur le Président de la République,

1. L'Observatoire de Lutte contre la corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) a un grand honneur de s'adresser auprès de votre haute autorité pour vous demander votre intervention relative au sauvetage des sociétés publiques qui sont au point de tomber en faillite. Il s'agit notamment de la REGIDESO et de l'ONATEL. Comme vous le savez pas mal de sociétés publiques sont tombées en faillite ces dernières années tandis que les capitaux de ces sociétés émanent des fonds issus des taxes et impôts de la population burundaise ou des partenaires du Burundi dont les fonds sont remboursés par les citoyens burundais par la suite.

2. Le problème de leadership visionnaire et la mauvaise gouvernance de ces sociétés sont les causes majeures de la faillite de ces sociétés. Elles souffrent principalement d'un problème de leadership visionnaire et transformationnel. A la tête de ces sociétés étatiques, sont nommées des personnes non compétentes. Elles reçoivent ces responsabilités parce qu'elles sont des militants partisans des partis politiques ou d'autres groupes

Sis chaussée Prince Louis RWAGASORE n°47, 1er étage. Tél : +257 22 25 20 20 ou +257 78 85 30 04 (numéro vert)
Fax : 22 24 99 49
Site web: www.olucome.bi BP 6616 BUJUMBURA-BURUNDI

proches du pouvoir en place. Au lieu de les sanctionner car elles ont entrainé la chute d'une (des) société(s) publique(s), on les nomme plutôt dans d'autres fonctions plus importantes comme si elles avaient bien travaillé. Dans leur fonction de dirigeant des sociétés publiques, ils augmentent les charges fixes plus qu'à la normale en recrutant du personnel non nécessaire et en s'octroyant beaucoup d'avantages. Ces mêmes dirigeants d'entreprises utilisent diverses magouilles de corruption et de détournements. Ils surfacturent les marchés publics pour détourner le surplus. Ils effectuent des commandes du matériel défectueux en vue de profiter des commissions. Le Gouvernement et les opérateurs économiques des secteurs privés proches du pouvoir ne paient pas à ces sociétés les arriérés dues suite à la consommation de leurs produits. Ces quelques manquements ci-hauts se retrouvent dans les sociétés de l'ONATEL et de la REGIDESO et dans d'autres sociétés publiques.

3. Les organes de ces sociétés publiques notamment le Conseil d'administration, le Conseil d'entreprise, le Comité d'éthique et déontologie, les syndicats et les commissaires aux comptes devraient réaliser chacun ses missions. Cependant, dans la plupart des cas, chacun couvre l'autre dans ces magouilles de corruption . Ces organes devraient opérer suivant des outils de gestion, entre autres, un Manuel des procédures administratives et financières bien clair. Or, la plupart de sociétés n'ont pas la totalité de ces organes et ces outils de gestion. Au cas où elles en ont, ils ne fonctionnent pas correctement.

4. Aussi, en plus des audits externes indépendants, la Cour des comptes, l'inspection générale de l'Etat et les commissions parlementaires ont la mission d'enquêter dans ces sociétés en cas de constat de signes de malversations économiques mais ces enquêtes et ces audits se font rarement dans ces sociétés alors qu'elles devraient donner de la lumière aux autorités pour qu'elles prennent des décisions y relatives. Dans de rares cas où ces audits et ces enquêtes ont été menés, ils n'ont pas eu de suites favorables pour protéger la chose publique suite à la mauvaise gouvernance qu'on a évoquée ci-haut.

5. Depuis sa création et selon le premier Ministre, l'ONATEL a déjà enregistré une perte de 117 milliards de francs burundais. L'OLUCOME se demande comment l'ONATEL peut subir une perte d'un tel montant alors qu'il existe des autorités et des organes d'inspection dans le pays. C'est un paradoxe inédit. L'OLUCOME rappelle en passant que les services publics et

privés ont une dette envers ces deux sociétés publiques de plus de 75 milliards Francs burundais d'arriérés.

6. Tout compte fait, l'OLUCOME vous demande de prendre des mesures conséquentes à cette mauvaise gestion qui s'observe à l'ONATEL et à la REGIDESO. Voici nos propositions Excellence :
   - De les exiger de faire un audit financier externe chaque année et un audit organisationnel externe une fois les trois ans ;
   - De faire passer un test de recrutement aux candidats qui vont diriger les sociétés publiques sur base des critères bien objectifs ;
   - De sanctionner sévèrement les coupables de mauvaise gestion;
   - Que la cour des comptes, l'inspection générale de l'Etat et les commissions parlementaires chacun en ce qui le concerne fasse son travail dans le but de protéger la chose publique ;
   - D'instaurer les comités d'éthique et déontologie qui vont faire le suivi de mise en œuvre des outils de gestion dans les services publics.

Espérant une suite favorable à notre requête, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

Le 26/11/08

Observatoire de Lutte Contre la Corruption et les Malvérisations Economiques
OLUCOME
B.P 6616
Tél:212113

Sis chaussée Prince Louis RWAGASORE n°47, 1er étage. Tél : +257 22 25 20 20 ou +257 78 85 30 04 (numéro vert)
Fax : 22 24 99 49
Site web: www.olucome.bi BP 6616 BUJUMBURA-BURUNDI